

# CHARTRE DE QUALITÉ DES PROTHÈSES DENTAIRES

Afin de vous garantir une qualité associée à une parfaite sécurité, toutes nos prothèses :

- sont issues d'un laboratoire de production **certifié ISO 9001:2000** et **ISO 13485:2003** ;
  - proviennent de matériaux ainsi que de moyens de fabrication répondant tous à l'ensemble des exigences édictées par la **Directive Européenne 93/42/CEE** et sont en conformité avec les **recommandations du Conseil de l'Ordre des Chirurgiens Dentistes** ;
- sont accompagnées d'un document garantissant la traçabilité, avec **l'origine des matériaux (exclusivement (€) utilisés dans la réalisation de votre prothèse** ;
  - sont livrées avec une Déclaration de Conformité engageant **la responsabilité du laboratoire fabricant envers le cabinet dentaire.**